

VISITES D'ÉTUDES DU REFJ 2023

PRÉSENTATION, CALENDRIERS ET CONDITIONS REQUISES

1. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Présentation

Les visites d'étude seront organisées en collaboration avec la Cour Européenne des Droits de l'Homme. L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance de la CEDH, de son fonctionnement et de sa jurisprudence.

Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur la Convention européenne des Droits de l'Homme, les procédures de la Cour, le fonctionnement du greffe et le traitement des requêtes ;
- Possibilité de participer à une audience (si disponible) ;
- Une présentation du Programme HELP du Conseil d'Europe
- Visite du Parlement Européen

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

Calendrier

Cinq visites d'étude seront organisées en 2023 à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), parmi lesquelles 2 au second semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
25 – 27 septembre (à confirmer)	Strasbourg, France	2.5 jours	Anglais	40
16 – 18 octobre (à confirmer)	Strasbourg, France	2.5 jours	Anglais	40

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 190 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 500 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au lundi **15 mai 2023, 18h (heure de Bruxelles)**.

2. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE)

Présentation

Les visites d'étude auront lieu au siège de la Cour de Justice de l'Union européenne. Le but des visites d'étude est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance des pouvoirs, organisation et fonctionnement de la Cour. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur les compétences, les procédures et la jurisprudence de la Cour
- La possibilité d'assister à une audience de la Cour

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

Calendrier

Deux visites seront organisées au second semestre de 2023 à la CJUE :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
18/19 septembre 2023	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	35
13/14 novembre	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	35

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 500 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **lundi 15 mai 2023, 18h (heure de Bruxelles)**.

3. VISITES D'ÉTUDE AU SEIN DES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Présentation

La visite d'étude aura lieu à la Commission Européenne, au Conseil de l'Union européenne, au Parlement Européen, à l'Office européen de Lutte Antifraude (OLAF) et au siège du Contrôleur Européen de la Protection des Données (CEPD). L'objectif de cette visite est de permettre aux participants d'appréhender

le processus législatif européen ainsi que le fonctionnement et les procédures des institutions hôtes. Le rôle du CEPD et d'OLAF sera également expliqué.

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire ou formateur judiciaire

Calendrier

Deux visites d'étude seront organisées en 2023 au sein des institutions européennes, parmi lesquelles une au second semestre :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
24 – 26 octobre	Bruxelles, Belgique	3 jours	Anglais	35

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **lundi 15 mai 2023, 18h (heure de Bruxelles)**.

4. VISITE D'ÉTUDE À L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE (FRA)

Présentation

La visite d'étude sera organisée au siège de l'Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) à Vienne, Autriche. Elle sera complétée par une visite à L'office des nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). L'objectif de cette visite d'étude est de donner aux participants un aperçu du rôle des institutions visitées dans le contexte judiciaire. Les sujets abordés comprendront la Charte des droits fondamentaux de l'UE, les travaux de la FRA dans le domaine de la non-discrimination et des droits LGBTI, de l'accès à la justice, des questions d'asile et d'immigration, des crimes de haine, des droits des enfants et de la protection des données.

Conditions

Pour participer à la visite à l'Agence européenne de Droits Fondamentaux, vous devez être :

- Juge, procureur, personnel judiciaire, ou formateur judiciaire

Calendrier

Une visite sera organisé au second semestre de 2023 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
23 – 24 octobre 2023 (à confirmer)	Vienne	1,5 jours	Anglais	40

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 170 € par jour pour couvrir les dépenses du participant. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **lundi 15 mai 2023, 18h (heure de Bruxelles)**.

5. VISITE D'ÉTUDE A LA CONFÉRENCE DE LA HAYE DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ (HCCH)

Présentation

Cette visite a pour objectif de donner aux juges et personnels judiciaires des Etats membres de l'UE un aperçu sur les principaux instruments de la Conférence de La Haye de droit international privé (Conventions, Protocoles et Principes) dans le domaine du **droit international de la famille**. La visite couvrira les Conventions sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, sur la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de

protection des enfants, sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille ainsi que le Protocole. La visite comprendra également une mise en perspective avec le droit de l'UE et un aperçu des relations entre le système Conventionnel de La Haye et le système du droit de l'UE.

La date exacte de la visite reste à déterminer. Lorsque disponible, l'appel à candidature sera mis à jour.

Conditions

Pour participer à la visite à la Conférence de La Haye de droit international privé, vous devez être :

- Juge de la famille/aux affaires familiales ou procureur en charge d'affaires familiales
- Personnel judiciaire travaillant dans les affaires familiales

Calendrier

Une visite sera organisée à la Conférence de La Haye de droit international privé en 2023 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
Fin septembre 2023	La Haye, Pays-Bas	2 jours	Anglais	35 places

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 200 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 500 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **lundi 15 mai 2023, 18h (heure de Bruxelles)**.